

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2022 A 20 HEURES

Présents: M. FRANCKE Grégoire, Maire, Mme GRIVES Karen, 1^{ère} Adjointe, M. LOY Jean-Pierre, 2^{ème} Adjoint, M. BONDUAEUX Alain, 3^{ème} Adjoint, M. NEUVILLE Cédric, 4^{ème} adjoint, M. DEWITTE Jean-Pierre, Mme WEILLAERT Aude, Mme VEREECQUE Caroline, Mme VERBEKE Martine, Mme BEAUCAMP Sophie, Mme Claire VANERTEN, conseillers municipaux.

Excusés: M. BODDAERT Joël donne pouvoir à M. NEUVILLE Cédric, Mme AYELLO Frédérique donne pouvoir à M. BONDUAEUX Alain.

Absent : M. DEBLIECK Michaël.

A l'ordre du jour

Compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal et signatures du registre

Monsieur le Maire fait part du compte-rendu de la réunion précédente et demande à l'assemblée de signer le registre des délibérations.

Demandes de subventions

Une demande de subvention de l'association « Le Zénith » a été présentée. Par sa compétence, la CCHF donne une subvention aux différentes associations de commerçants. Cette demande a été rejetée.

Travaux envisagés

Des plantations ont été mises en place dans le lotissement de l'Yser.

Les travaux à l'église ont repris.

À la suite du problème de chauffage qui persiste à l'école « Jean de la Fontaine », un devis a été validé pour la modification de la sous-station du chauffage. Les travaux seront faits pendant les vacances de Pâques.

A la suite du contrôle des aires de jeux, il faut mettre en sécurité certains jeux. Les devis sont en cours.

Une demande de devis est en cours pour l'installation d'un parcours santé et vtt pour les adolescents et adultes sur le terrain de sports.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de réfléchir sur la mise en place de deux bacs de fleurs.

L'aménagement de la route d'Herzeele (à gauche en sortant du village) sera fait.

Présentation et vote du compte de gestion 2021

Comme défini par la loi, Monsieur le Maire ne prend pas part au vote pour le Compte de Gestion et le Compte Administratif et laisse la parole à Mme GRIVES pour la présentation du Compte de Gestion de Monsieur le Receveur Municipal. Celui-ci a été approuvé à 12 voix favorables dont deux voix par pouvoir.

Présentation et vote du Compte Administratif 2021

Le Compte Administratif 2021 présente un excédent de fonctionnement de :

- 215 406,44€

Un excédent d'investissement de :

- 175 567,00€

Des restes à réaliser en dépenses d'investissement de

- 644 666€

Des restes à réaliser en recettes d'investissement de

- 453 929€

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation 15 170€ afin d'équilibrer la section d'investissement

Total reporté en fonctionnement 200 236,44€ d'excédent

Après présentation par Madame Karen GRIVES, le Compte Administratif a été approuvé 12 voix favorables dont deux voix par procuration.

Pour l'affectation du résultat, il a été approuvé 12 voix favorables dont deux voix par procuration.

Après le vote, Monsieur le Maire reprend la présidence de la réunion.

Vote des taux 2022

Monsieur le Maire indique que la Commission des finances s'est réunie le 24 mars. Elle a proposé une hausse de 1 point du taux Foncier Bâti, soit une recette supplémentaire de 4862€, afin de maintenir nos capacités financières face à la hausse des coûts (énergie...).

Après débat, le Conseil Municipal décide de voter les taux communaux suivants :

Foncier bâti	37,03%	au lieu de 36,03
Foncier non bâti	56,60%	

Présentation et vote du budget annuel 2022

Le Budget Primitif 2022 a été présenté :

Il s'équilibre à 762 113,44€ pour le fonctionnement
845 071,00€ pour l'investissement 2022 et les reports 2021
Après lecture et débat, le budget est voté à l'unanimité.

Tenue du bureau de vote

Le planning des permanences du bureau de vote pour les élections Présidentielles des 10 et 24 avril 2022 a été mis en place

Questions diverses

Monsieur le Maire présente la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde et demande à l'assemblée de bien vouloir l'approuver. Celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de réfléchir sur la coupure de l'éclairage public la nuit.

Monsieur le Maire propose de prévoir l'investissement de l'éclairage public en LED pour les points lumineux qui ne le sont pas encore.

Une demande sera faite au Syndicat Intercommunale d'Energie des Communes de Flandre.

Monsieur le Maire propose de faire une étude avec la CCHF sur l'opération « Plantons le décor » pour les particuliers avec une participation financière de la Commune. Un cahier des charges serait mis en place avec obligation de planter que des essences locales. Le Conseil Municipal valide la proposition.

Monsieur le Maire informe qu'une synthèse sur l'enquête publique du PLUI a été donnée lors de la réunion de bureau de la CCHF. Le rapport sera mis à disposition du public en mairie et sur le site internet de la CCHF. Pour Bambecque, les commissaires enquêteurs demandent que la zone à urbaniser route de Rexpoède soit supprimée, et que celle de la rue de la Brasserie soit maintenue.

Monsieur le Maire rappelle que la Commune est rattachée au Service Comptable de Dunkerque depuis le 1^{er} septembre 2021 et que ça a engendré un changement de compte bancaire à la banque de France. Les factures de rorfaits de portable et internet de la Commune auprès du fournisseur Bouygues Télécom sont prélevés sur le Compte de la Trésorerie seulement le changement de compte n'a pas été pris en compte. Afin de palier au blocage des portables à la suite du rejet de paiement pour cause de fermeture de compte, Mme VALCKE a régularisé les impayés pour un montant de 70€. Monsieur le Maire propose de prendre une délibération afin que Mme VALCKE puisse être remboursé de l'avance faite. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

LA SEANCE S'EST LEVEE A 23H00

